

# EDito I News

## Bonjour à toutes et à tous,

La future mairie avance, la mise en place des différents services prend forme - la mairie, l'agence postale et la maison de service communale «M@nche Services». Trois agents ont été formés en novembre 2024 pour appréhender les réponses à apporter dans le cadre de ce concept initié par le Département de la Manche.

Nous travaillons avec les services de La Poste pour l'aménagement et l'implantation du bureau. Nous avons programmé, sous réserve des travaux finalisés, un aménagement deuxième moitié de février 2025. Pour respecter ce délai, il reste d'ici cette date, les sols, quelques en-



duits, les peintures et l'extérieur à aménager. L'architecte est confiant pour que la date de réception de travaux soit respectée. Nous travaillons pour optimiser les travaux tout en respectant le budget. Nous atteignons actuellement 1 478 000 € HT.

Nous sommes en cours de chiffrage sur quelques travaux supplémentaires (équipements, alarmes, traitement des plantes invasives, ...).

Le montant des subventions est de 888 000 €. Actuellement, le reste à charge est de 590 000 €.

Aujourd'hui, la commune compte en propriété plus de 54 bâtiments différents (locatifs, mairies annexes, églises, commerces, écoles, atelier...) ce qui est beaucoup trop à supporter pour une commune de 3400 habitants!

Un programme de priorisation devra être initié sur 3 ans des bâtiments à conserver, à réhabiliter pour les plus usités, et mettre en vente si possible les autres. Ce programme pourrait financer les travaux des bâ-

timents restants après étude par la commission.

A ce jour, nous avons lancé un programme sur 3 ans pour les enclos paroissiaux dans le cadre du CPS, nous commençons par le Mesnil-Herman, La Mancellière-Sur-Vire, et Soulles pour 2024-2025.

Concernant les écoles de Saint-Samson-de-Bonfossé, du RPI de Saint-Romphaire, à la rentrée 2024, nous avons eu la fermeture d'une classe à Saint-Romphaire, malgré un effectif stable, ce choix résulte du vote du RPI, pour maintenir une classe à Troisgots et Mesnil-Raoult. Espérons que cette décision n'entravera pas la vie du RPI dans le futur.

Pour terminer l'année 2024, les vœux de la commune sont prévus le 10 janvier 2025 à 19h. à Gourfaleur.

Je vous souhaite donc une bonne année 2025 et un franc succès à nos commerçants!

Claude JAVALET Maire de Bourgvallées

**AMÉNAGEMENTS** 

# - LA COMMISSION BÂTIMENTS -



Comme précisé dans l'édito, le patrimoine communal est conséquent et implique des financements importants, ce qui oblige à étaler dans le temps le programme après travaux, et à travailler sur la recherche de fonds et de demandes de subventions.

Les travaux réalisés en 2024 sont principalement les travaux de la nouvelle mairie, et l'entretien courant de nos bâtiments.

Nos logements feront l'objet d'un programme de rénovation énergétique, la plupart étant mal classés, le changement de chauffage et le renforcement de l'isolation (même si la majorité ont déjà eu une amélioration, via l'isolation des combles) seront nécessaires.

Nos églises demandent également des travaux d'étanchéïté, de mises aux normes électriques. Pour des raisons économiques et de sécurité, en accord avec le prêtre, le chauffage a été supprimé.

Nos groupes scolaires sont en bon état, des travaux réguliers y sont réalisés, il en va du bien être et de la sécurité des enfants et du personnel éducatif.

Les salles des fêtes nécessitent, pour certaines, une rénovation importante, principalement celle de Soulles. Une étude sur l'importance des travaux et des devis seront réalisés en 2025.

Les toilettes de Soulles sont en cours de rénovation avec accès PMR. Ces travaux sont réalisés en régie pour en limiter le coût, celles de Gourfaleur le seront en 2025.

Nos mairies, dans les communes déléguées, servent de moins en moins, elles feront prochainement l'objet d'une réflexion sur leur devenir.



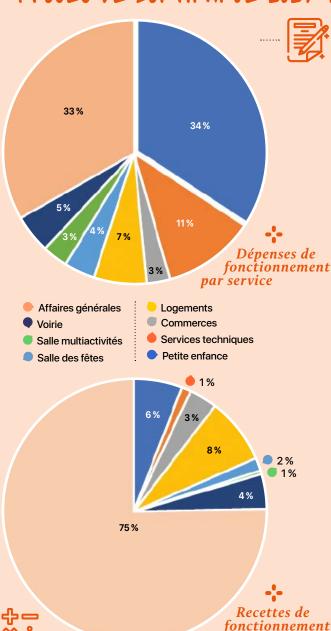


# + LES TRAVAUX DE VOIRIE +

# Liste des travaux réalisés en 2024

- Plan de rénovation pour l'éclairage public : 48 candélabres parmi les plus énergivores ont été remplacés par des leds sur les communes déléguées de Saint-Samson-de-Bonfossé, de Saint-Romphaire et de Gourfaleur = 22 896 €
- · Acquisition de terrain et bornage du géomètre pour le projet d'aménagement du chemin piétonnier du Vert Buisson à la route du Val de Vire. (montant budgété = 12 212 €)
- Remise en état de la route et enrobé au lieu dit «Le Crouin» sur la commune déléguée de Soulles = 38 380 €
- Remise en état chemin du Crouin (partie à empierrer) = 6 186 €
- Eaux pluviales : au lieu dit «La Butte» sur la commune déléguée de Saint-Samson-de-Bonfossé = 33 695 €
- Pose de grilles au village «Le Chemin» sur la commune déléguée de Saint-Romphaire = 3 558 €
- Panneaux de signalisation = 1 199 €

# - PROJET DE LOI FINANCE 2025 -



Les collectivités locales sont montrées du doigt, concernant le déficit public et l'endettement de l'Etat, bien qu'elles ne puissent voter un budget de fonctionnement en déséquilibre.

Ce qui n'est pas le cas de l'Etat qui finance une partie de ses dépenses de fonctionnement par l'emprunt.

Les collectivités locales ne financent par emprunt que des dépenses d'investissement c'est-à-dire des opérations à long terme.

Le gouvernement prévoit de prélever 5 milliards d'euros sur les recettes des collectivités et de geler l'enveloppe de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Le ministre du budget, Laurent Saint-Martin ne cesse de marteler : «Que ce soit l'Etat, les collectivités ou le secteur social, toutes les administrations doivent être contributives à l'effort de redressement des comptes publics».

## Ce que contient le projet de budget pour 2025 : moins de recettes pour les communes

- Maintien de la DGF c'est à dire pas de revalorisation comme les années précédentes malgré l'inflation
- Gel de l'évolution de la TVA reversée aux collectivités destinée à compenser la suppression de la taxe
- Amputation du FCTVA Fonds de Compensation de la TVA (TVA reversée par l'Etat aux collectivités sur les dépenses d'investissement et certaines dépenses de fonctionnement)
- Abaissement du taux de reversement de la TVA aux collectivités à 14.85% contre 16.404% en 2024
- Exclusion des dépenses de fonctionnement (dépenses d'entretien des bâtiments publics, de la voirie, des réseaux et des prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage) de l'assiette éligible au FCTVA. De plus, le projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale prévoit une augmentation du taux de cotisations à la charge l'employeur de 4 points.

En conclusion, faites le compte : moins de recettes et plus de dépenses imposées sans compensation de l'Etat. Ce qui veut dire baisse de l'excédent de fonctionnement qui permet d'autofinancer des investissements sans recourir à l'emprunt.

par service

# 認句 : LES ÉCOLES À BOURGVALLÉES :



# Cantine de Saint-Samson-de-Bonfossé

Du 14 au 20 octobre, c'était la semaine du goût !! Pour cette 4ème édition à la cantine, Roxane, Aleksandra. Isabelle et Leslie ont emmené les enfants... en Nor-

Après 3 années à faire des voyages culinaires autour du monde à chaque semaine du goût, place au super local cette année!! Des plats typiquement normands avec des produits locaux !! Une dégustation de fromages normands, de la teurgoule, des plats à la crème bien sûr..., avec des fruits et des légumes de saison évidemment!

Puis comme chaque année, nous avons participé à notre manière à la semaine Anti-Gaspi organisée, normalement, du 18 au 24 novembre. La neige nous a contraint à quelques changements dans l'organisation et les menus mais nous avons rattrapé ça la semaine suivante!!

Au programme, pesée des restes des assiettes de tous les élèves, soupe de légumes moches, des plats anti-gaspi (hachis parmentier, gâteau de pain perdu...), un repas o emballage. Une façon de mobiliser nos jeunes sur le gaspillage alimentaire !!!

## Effectifs (école de Saint-Samson-de-Bonfossé):

Les effectifs sont stables, il y avait 156 élèves à la rentrée 2024 (7 classes) contre 159 élèves à la rentrée 2023. 

# Nouvelle adjointe

Catherine DESHAYES a démissionné de ses fonctions d'Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires pour des raisons professionnelles. Elle reste tout de même au conseil municipal mais passe le flambeau à Magali BOUILLON qui est passée se présenter, le 3 octobre dernier, dans les classes de l'école de Saint-Samson-de-Bonfossé!

Catherine tient à remercier toute l'équipe de l'école,

de la cantine et de la garderie, l'équipe enseignante, les parents et bien sûr les enfants pour ces 4 années passées à leurs côtés !!

Reste à souhaiter à Catherine beaucoup de réussites à son nouveau poste et bien sûr à Magali la même chose à son nouveau mandat d'Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires!



# Les inscriptions...

Les inscriptions auront lieu de 9h. à 12h. au centre de loisirs pour l'école de Saint -Samson-de-Bonfossé et à la garderie de Saint-Romphaire pour le RPI. Les dossier seront à retirer à la mairie de Saint-Samson-de-Bonfossé.





La fin de l'année scolaire 2023-2024 a été particulièrement mouvementée au sein du RPI. Le Directeur de l'éducation nationale de la Manche a décidé de fermer une classe alors que les effectifs étaient légèrement en hausse.

Après que le Syndicat Scolaire ait épuisé tous les recours possibles, les parents d'élèves ont décidé d'effectuer des opérations de blocage de l'école de Saint-Romphaire (les Maternelles étant accueillis normalement pour ne pas perturber les jeunes enfants). Ces opérations avaient pour but d'alerter les médias locaux et de faire annuler la décision afin de maintenir les 6 classes. Malheureusement, cela n'a pas abouti favorablement et la rentrée en septembre 2024 a dû se faire avec 5 classes.



## **Cabinet** médical, **Centre** de Santé Communal.

Le cabinet médical se rempli progressivement. Nous avons deux cabinets infirmiers avec 5 infirmières, une orthophoniste, et une sophrologue avec son entrée indépendante.

Depuis le mois de septembre sont arrivées une deuxième Orthophoniste Chloé RUFFIN et une sagefemme Sarah BILLIET.

Il reste un local de libre avec accueil dans la partie ancienne, réservé pour un futur médecin soit salarié ou indépendant avec secrétaire médicale, que nous ne desespérons pas de trouver...



Sarah BILLIET et Chloé RUFFIN

N'hésitez pas à en parler autour

Des travaux d'amélioration de performance énergétique sont prévus dans la partie ancienne : renforcement de l'isolation, changement des radiateurs électriques par une pompe à chaleur et éclairage leds. Une subvention DETR nous a été accordée.



## Pratiques...

Le siège de la commune nouvelle de Bourgvallées se situe à la mairie de Saint-Samson-de-Bonfossé:

Tél.: 02 33 55 71 99 mairie@bourgvallees.fr

4 rue des Écoliers Saint-Samson-de-Bonfossé 50750 BOURGVALLÉES

www.bourgvallees.fr



- comptabilite@bourgvallees.fr
- etat-civil@bourgvallees.fr
- urbanisme@bourgvallees.fr



Les Mairies des communes déléguées seront fermées du 15 novembre au 31 mars

## Don de sang

En cette année 2024, grâce aux 3 collectes de sang réalisées sur Bourgvallées, 129 dons ont pu être recueillis contre 73 en 2023.

Et 12 nouveaux donneurs cette année contre 10 l'an dernier. Sur la commune de Bourgvallées, le potentiel est de 2162 habitants en âge de donner.

Mais réellement, il n'y a que 126 donneurs au sein de notre commune dont 43 donneurs réalisent ce geste sur les collectes de Bourgvallées.

Toutefois, nous pouvons nous féliciter du taux de générosité (nbre de donneurs/habitants en âge de donner) qui est de 5,8%, alors que la moyenne nationale est de 4%.

L'établissement Français du Sang (EFS) de St-Lô est ravi de pouvoir, avec le soutien de la commission communication et la Municipalité, offrir à chacune et chacun l'opportunité de donner près de chez eux, à différents moments de l'année.

Merci à vous qui prenez le temps de faire un don de sang régulièrement. Les réserves s'amenuisent mais grâce à vous, l'espoir reste possible pour ceux qui en ont besoin.

Si vous hésitez encore, accompagner un donneur lors de la collecte du vendredi 3 janvier 2025 à Saint-Romphaire sera l'occasion de découvrir la démarche en intégralité et pourquoi pas prendre une bonne résolution.

D'autres dons sont nécessaires : plasma, moelle osseuse, etc.



dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service & appel gratuits





# \* ALERTE INFO! \*



## EST LA RENTRÉE, LES OISEAUX ONT QUITTÉ LEUR NID!

Avant leur retour au printemps prochain, c'est le moment d'agir pour faciliter le déploiement de la fibre optique et assurer la pérennité du réseau déjà installé.

Zone à élaquer pour le tirage et le raccordement de la fibre optique Fibre optique Cuivre Point de branchement optique

Elagage, ébranchage, taille, abattage ... l'entretien de la végétation aux abords des réseaux de télécommunications peut reprendre!

## **POURQUOI C'EST IMPORTANT?**

La fibre est déjà déployée dans votre commune ?

Il est important que la végétation ne nuise pas à l'intégrité du réseau qui a été installé, afin de garantir son bon fonctionnement et d'éviter les coupures de connexion de vos administrés.

La fibre est en cours de déploiement ou n'est pas encore déployée dans votre commune ?

Il est essentiel que les abords du réseau de télécommunications existant soient entretenus afin de pouvoir construire sans obstacles le réseau de fibre optique qui permettra de desservir vos administrés.

## QUI S'EN CHARGE?

Les propriétaires ont la responsabilité de l'entretien de leur végétation située à proximité de réseaux.

En cas d'empiètement sur le domaine public de végétation implantée sur une propriété privée, c'est donc au particulier de prendre en charge financièrement ces opérations d'entretien.

Vous constatez sur le territoire de votre commune que des lignes de télécommunications aériennes sont impactées par un entretien défaillant de la végétation? Votre collectivité peut contacter les propriétaires pour les encourager à entretenir leur végétation.

En cas de démarche infructueuse ou situation de blocage, vous pouvez successivement mettre en demeure le propriétaire, puis le gestionnaire des infrastructures d'accueil (ENEDIS ou Orange), d'exécuter les opérations d'élagage. À noter que si la végétation est implantée sur le domaine public, c'est alors au gestionnaire de la voirie de procéder à ces opérations d'entretien.

## **COMMENT PROCÉDER?**

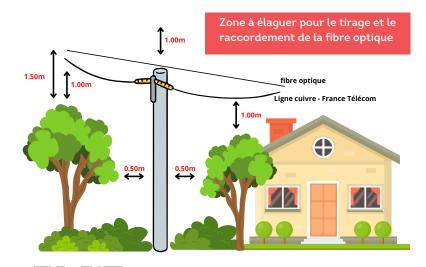
L'élagage ne s'improvise pas et doit respecter certaines règles, permettant d'assurer la sécurité des intervenants et le non-endommagement des réseaux.

Dans les situations difficiles ou à proximité de réseaux électriques, il est fortement conseillé de prendre contact avec le correspondant territorial du gestionnaire des réseaux concernés pour obtenir les préconisations techniques avant toute intervention.

Par ailleurs, il est désormais interdit aux agriculteurs de tailler et/ou de couper les arbres et les haies pendant la période de nidification et de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 août, sauf dérogation accordée par la préfecture.

Pour les mêmes raisons, il est recommandé aux autres intervenants (riverains, gestionnaires de voirie, ...) par l'Office Français de Biodiversité de respecter cette même période.

Manche Numérique | 02 33 77 83 60 contact.service.infras@manchenumerique.fr



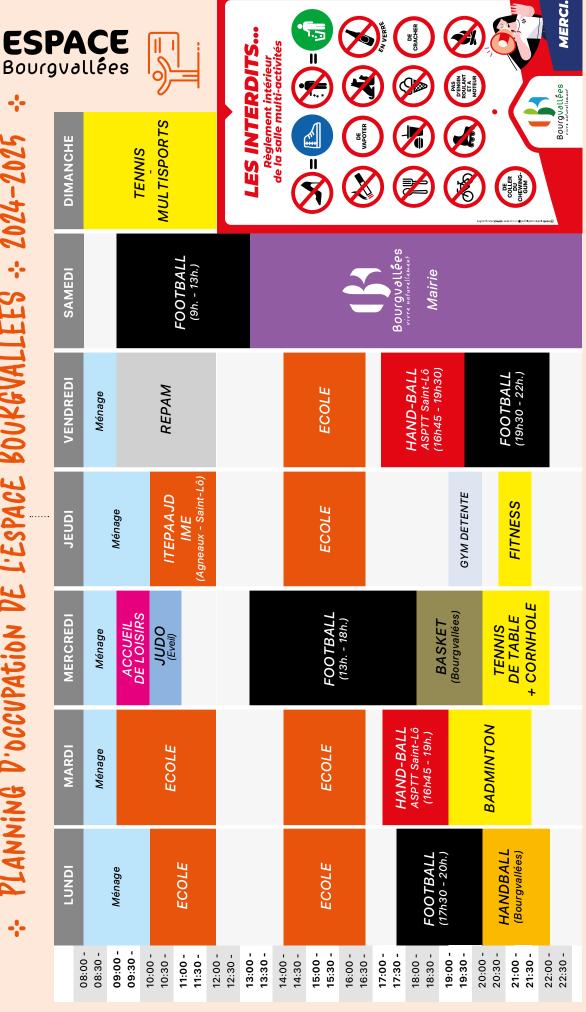


### VIDÉO PÉDAGOGIQUE

www.youtube.com/@manchenumerique3432



# -;-PLANNING D'OCCUPATION DE L'ESPACE BOURGVALLEES - 2024-2025



Associations représentées:

Handball - ASPTT Saint-Lô

La Samsonnaise (Christophe OZOUF - 06 30 29 69 19) Judo Club de Marigny-le-Lozon

Saint-Lô Agglo

Basket (Bourgvallées)

Responsable salle multi-activités / Espace Bourgvallées : M. GOULET Olivier - P. : 06 83 05 22 05

FC 3 Rivières (de Novembre à début Mars) (Anthony ANNE - 06 50 89 27 16) - Handball (Bourgvallées) Groupe scolaire de Saint-Samson-de-Bonfossé



SAINT-ROMPHAIRE / SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSÉ / SOULLES

# FESTIVITÉS 202

### Date **Organisation Thème** Dimanche 2 février Saint-Romphaire Club de l'amitié - Repas dansant Dimanche 2 février Saint-Samson-de-Bonfossé Comité des fêtes - Projection des témoignages sur la Libération Club de l'automne Samedi 28 février - Repas "Poule au pot" Soulles Dimanche 9 mars - Après-midi - Mardi gras Saint-Samson-de-Bonfossé Inter-Associations Vendredi 21 mars - Concours de belote Saint-Samson-de-Bonfossé Ass. Rencontres et Loisirs Samedi 22 mars - Soirée choucroute Soulles Comité des fêtes Dimanche 30 mars - Vide grenier / Exposition La Mancellière-sur-Vire Comité des fêtes Dimanche 13 avril - Repas "Langue de bœuf" Saint-Samson-de-Bonfossé Anciens combattants Vendredi 18 avril - Concours de belote Saint-Samson-de-Bonfossé Ass. Rencontres et Loisirs Jeudi 1er mai - Marche à pied / Repas le midi Bois de Soulles Comité des fêtes ☐ Jeudi 8 mai - Tournoi de football Gourfaleur FC 3 Rivières Vendredi 16 mai - Concours de belote Saint-Samson-de-Bonfossé Ass. Rencontres et Loisirs Mercredi 28 mai - Apéro-concert Gourfaleur Comité des fêtes Vendredi 20 juin - Concours de belote Saint-Samson-de-Bonfossé Ass. Rencontres et Loisirs Dimanche 15 juin - Fête patronale de LMSV\* La Mancellière-sur-Vire Comité des fêtes Dimanche 15 juin - Vide-grenier Saint-Romphaire Comité des fêtes Vendredi 27 juin Comice Agricole Saint-Romphaire Comice Agricole du Canton de Canisy Dimanche 13 juillet - Soirée "Entrecôtes - Frites" Saint-Samson-de-Bonfossé Comité des fêtes Dimanche 20 juillet - Fête patronale Saint-Jean Saint-Samson-de-Bonfossé Comité des fêtes Comité des fêtes Dimanche 24 août - Fête patronale Saint-Barthélemy Saint-Romphaire Sam. 30 & Dim. 31 août - Fête patronale Saint-Louis Soulles Comité des fêtes Comité des fêtes Dimanche 7 septembre - Fête patronale Saint-Lubin Gourfaleur Dimanche 7 septembre - Ball trap Soulles Société de chasse de Soulles Dimanche 28 septembre - Concert Saint Jean-Baptiste La Mancellière-sur-Vire Ass. Saint Jean-Baptiste Samedi 4 octobre - Soirée "Loto" La Mancellière-sur-Vire

## **EXPOSITIONS:**

Vendredi 28 mars Sam. 29 & Dim. 30 mars

Vendredi 17 octobre

Dimanche 19 octobre

Samedi 25 octobre

Dimanche 9 novembre

Vendredi 21 novembre

- Exposition "les poupées du monde"

- Concours de belote

- Concours de belote

- Repas dansant

- Repas dansant

- Repas dansant

Moyon Villages

Saint-Romphaire

La Mancellière-sur-Vire

Soulles

Saint-Samson-de-Bonfossé

Saint-Samson-de-Bonfossé

Amis de LMSV\*

Ass. Rencontres et Loisirs

Comité des fêtes

Comité des fêtes

Amis de LMSV\*

Ass. Rencontres et Loisirs

Jn monde tout en poupée



www.facebook.com/Bourgvallées Commune Nouvelle et sur **WWW.bourgvallees.fr** 

GOURFALEUR / LA MANCELLIÈRE-SUR-VIRE / LE MESNIL-HERMAN / SAINT-ROMPHAIRE / SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSÉ / SOULLES

# - COMMISSION ESPACES VERTS -

## Du changement aux Espaces Verts...

Vous avez probablement déjà croisé Samantha LARCULE qui travaillait au service des Espaces Verts de la commune depuis bien**tôt 5 ans!** Elle a quitté ses fonctions le 30 juin dernier pour s'orienter vers le commerce paysager. Merci à Samantha pour son travail et son engagement au sein de la commune, nous lui souhaitons une bonne continuation et beaucoup de réussite à son nouveau poste!

Elle a été remplacée par Aurélien BAZIN, qui vient du service Espaces Verts de Caen la Mer, et qui est revenu dans la région afin se rapprocher de sa famille. Il a pris ses fonctions le 1er septembre dernier. Bienvenue à lui!!





# La pharmacie...

## Un grand tour et puis s'en va...



Après avoir eu la chance pendant 40 ans de travailler avec une équipe fidèle et engagée, au service d'une patientèle facile et très agréable, je prendrai ma retraite au mois de janvier prochain.

Nous devons tous mesurer la chance que nous avons de voir une jeune pharmacienne s'installer pour assurer la continuité du service pharmaceutique de Bourgvallées et, plus largement, des communes environnantes.

Elise SALESSE me succédera donc à partir du 13 Janvier 2025, entourée de l'équipe qui vous accompagne déjà depuis plusieurs années.

1984, c'était hier et je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité durant ces 40 années.

Continuez à bien prendre soin de vous et de votre Pharmacie!

Patrick DÉSERT

# Les pigeons...

## nuisibles ou volatiles intégrés dans notre environnement

Il en existe plus de 300 espèces avec, notamment, le pigeon biset qui a développé une relation étroite avec l'homme en raison de sa domestication.

Couramment nous parlons de pigeons ramiers, voyageurs et domestiques; ce dernier vit à proximité de nos fermes et bourgades.

Autrefois il n'était pas rare d'avoir un pigeonnier dans la cour de l'exploitation comme en témoigne celui de Saint-Samsonde-Bonfossé.

Aujourd'hui, nous pouvons voir ces volatiles aux couleurs multiples (dues à leurs croisements) sur nos maisons et clochers. En surnombre ils provoquent, de part leurs fientes, des désagréments.

La municipalité est consciente du problème sur certains sites de la commune. Ce dossier est particulièrement délicat puisque Monsieur le Maire ne dispose d'aucuns moyens légaux pour en réduire le nombre si ce n'est de limiter les lieux de rassemblement (ou dortoirs) en ne favorisant pas leur entrée dans les bâtiments et en ne mettant pas de nourriture à leur disposition.

Recommandations que nous adressons à l'ensemble de nos concitoyens.

Merci d'avance de votre coopération.



# Le CCAS

# Le repas des aînés

Le CCAS de Bourgvallées a réuni le dimanche 14 octobre 2024 les aînés de la commune. Le repas a rassemblé les seniors âgés de 69 ans et plus, le même jour et sur trois sites différents : Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé et Gourfaleur.

Les bénéficiaires se sont retrouvés autour d'un excellent repas, fourni par les commerçants de Bourgvallées. C'est dans la joie et la bonne humeur que nos aînés ont pu profiter de ces retrouvailles annuelles.

La doyenne, tous sites confondus, est Eugénie DU-RAND de La Mancellière-Sur-Vire avec ses 98 printemps.

Le service a été assuré par les membres du CCAS et des bénévoles de la commune de Bourgvallées. **Un grand merci à tous pour leur implication** et à l'année prochaine pour ceux qui le souhaitent.



# Recherche bénévole

Pour donner suite à une démission, le CCAS recherche un(e) bénévole : Si vous habitez de préférence sur la commune de Saint-Romphaire et que vous souhaitez faire partie de l'équipe du CCAS, n'hésitez pas à appeler la mairie de Bourgvallées pour faire part de votre candidature

# Contractualisation Mutualia et Bourgvallées

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a renouvelé la convention avec la complémentaire santé Mutualia, qui permet aux habitants des communes historiques de bénéficier d'une complémentaire santé à tarif négocié. Cette mutuelle communale est adaptable annuellement en fonction des besoins que ce soit à la hausse ou à la baisse. Aujourd'hui environ 50 habitants de Bourgvallées adhèrent à la mutuelle.

## Mutualia santé des territoires c'est :

- 4 niveaux de garanties
- Des options : 2 renforts pour les prestations optiques, dentaires et prothèses
- Des services pratiques comme l'espace adhérents pour suivre ses remboursements...
- Des services de proximité
- > Informations auprès de Justine Vastel

Téléphone: 06 74 85 84 24 - Mail: vastel.justine@mutulia.fr

Des réunions d'informations seront proposées aux habitants de Bourgvallées au  $r^{\rm er}$  semestre 2025. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la commune où vous trouverez toutes les informations nécessaires.

# Les membres du CCAS en cette fin d'année vous souhaitent de très belles fêtes.

## A VOS AGENDAS!

Le renouvellement de ce partenariat va nous permettre de mettre en place des conférences-débats et ateliers de prévention pour permettre aux seniors de rester en bonne forme physique et psychologique.

Alimentation, mémoire, bien-être... ces activités vous seront proposées dans un esprit d'échange et une ambiance conviviale. Participation gratuite sous réserve de places. Des informations (dates, lieu...) vous seront communiquées également sur le site de Bourgvallées.



Depuis la mise en place de l'application citykomi, plus de 926 abonnés l'ont téléchargée. Parmi eux 338 abonnés sont actifs, c'est à dire qu'ils se connectent régulièrement à l'application.

Sur les 133 messages passés depuis le début, nous avons pu constater que 80 partages d'informations ont été faits et plus de 1000 mercis ont été récoltés.

## Pour ceux qui se demandent ce qu'est citykomi, voici quelques informations:

Citykomi est une application gratuite que l'on télécharge sur notre smartphone. Aucune donnée personnelle n'est demandée (pas de nom, pas d'adresse, etc.). La commune, via cette application, communique sur les animations, les travaux, les rdv à ne pas manquer, etc.

Vous avez le choix entre 3 canaux d'informations : Bourgvallées en direct, Bourgvallées s'anime et Bourgvallées jeunesse.

Selon vos besoins, vous choisissez un ou plusieurs canal (aux).

## Voici quelques exemples :

- ► Marie, dont les enfants sont scolarisés à Bourgvallées souhaite connaître les menus de la cantine. Elle choisira au minimum le canal "Bourgvallées jeunesse".
- ▶ Jean souhaite être tenu informé de la prochaine collecte de sang, il choisira au minimum le canal: Bourgvallées s'anime.
- ► Georges souhaite être tenu informé de la date de ramassage des ordures ménagères et de ce qui se passe de façon générale dans la commune, il choisira les canaux "Bourgvallées en direct" et "Bourgvallées s'anime".

N'hésitez pas à tester l'application et à choisir les canaux qui vous intéressent. D'autres communes sont également disponibles sur l'application, peut-être v trouverez vous la commune ou vous travaillez, celle de vos parents, celle de vos prochaines vacances, etc.

À bientôt sur citykomi.



# **BOURGVALLÉES**







----- ACTUALITÉ

# Comice Agricole 2024

Le Comice agricole de Canisy a accueilli le concours d'arrondissement de Saint-Lô le 30 août sur le commune déléguée de Gourfaleur. Une bonne centaine de vaches laitières étaient présentes, réparties en 2 races : Prim Holstein et Normande.

Restauration sur place avec une bonne fréquentation des visiteurs. Pour clore la journée, apéro concert avec plateaux repas et remise des prix aux éleveurs. Bravo à eux!

Le 29 octobre, le Comice agricole du canton de Canisy a de nouveau été sollicité pour recevoir le concours de pointage, qui s'est tenu au GAEC de la Rançonnière. 41 jeunes jurés ont répondu présent pour l'arrondissement. A l'issue du concours, les jeunes jurés ainsi que les accompagnants et éleveurs ont partagé un repas puis les jeunes ont reçu leurs récompenses!

Merci au GAEC de la Rançon-

nière, aux éleveurs et aux accompagnants pour cette journée réussie!





ACTUALITÉS



## Saint-Samsonde-Bonfossé Gourfaleur

## Canisu

Saison 2023-2024 / FC3Rivières Résumé de la saison: 271 licenciés

30è tournoi du FC3 Rivières à Gourfaleur le 8 mai 2024

Organisation des finales départementales à Canisy les 15 et 16 juin réunissant plusieurs centaines de supporters sur 2 jours.

## Principaux résultats:

L'équipe 1A fini 6è sur 12 en Régional 3

L'équipe 1B fini 2è sur 12 en Départemental 2 et monte en départemental 1

L'équipe 1C fini 8è sur 12 en départemental 3

L'équipe seniors Féminines est montée en départemental 1 en cours d'année et création d'une équipe à 11 joueuses sur le terrain pour cette année 2024-2025.

2 équipes vétérans

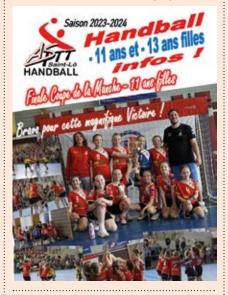
Les U18 terminent 4è sur 10 en départemental 1. Création d'une équipe féminine U18 pour cette nouvelle saison 2024-2025.





Petit clin d'œil à nos championnes de Handball, qui s'entraînent chaque semaine à L'Espace Bourgvallées! Les - de 11 ans filles de l'ASPTT Saint-Lô se sont imposées, en juin dernier, face à La Haye-du-Puits. Elles sont donc championnes de la Manche 2024!!!

Bravo à toute l'équipe et particulièrement à Chloé, Romane, Thaïs et Augustine, nos Valléennes de l'équipe!!



## Gourfaleur



## Restaurant

Sylvie et Guillaume DOUCET, les propriétaires du restaurant «Le Comptoir de Gourfaleur», ont ouvert les portes de leur restaurant, le lundi 10 juin. Ils succèdent ainsi à Evelyne et Claude HAVEL, les anciens restaurateurs de «Au fil de l'eau».



# La Mancellière-sur-Vire

Rolande & Claude GAUTIER

Tableau dans l'église de La Mancellière-sur-Vire représentant Saint-Jean-Baptiste patron de la commune. La restauration du tableau a été effectuée par Mme ARCHAMBAULT restauratrice d'œuvres d'art de Villedieu-les-Poêles et le cadre par M. GIRARD de Savigny et le coût de cette restauration a été prise en totalité par l'association Saint-Jean-Baptiste (et non par la commune).

